



Spécification de produit

Conteneur d'expédition réfrigéré pour capillaires pour gaz du sang, S-Monovette® jusqu'à 105 x Ø 18 mm, transparent, longueur : 50 mm

Page 1



Description d'article

Numéro de commande	95.997
Description d'article	Conteneur d'expédition réfrigéré pour capillaires pour gaz du sang, S-Monovette® jusqu'à 105 x Ø 18 mm, transparent, longueur : 50 mm, Expédition réfrigérée/chauffée, 1 pièce(s)/carton
Code NACRES	NB.12

Caractéristiques du produit

Domaine d'application	Expédition réfrigérée/chauffée
Compatible avec	capillaires pour gaz du sang, S-Monovette® jusqu'à 105 x Ø 18 mm
Matériau absorbant	non

Il s'agit de la spécification actuelle relative à ce produit. Sarstedt se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications partielles ou totales au contenu sans aucun préavis.

Date de publication:
2024-04-19

Le présent document a été élaboré par voie électronique et est valable sans signature.



SARSTEDT



Spécification de produit

Conteneur d'expédition réfrigéré pour capillaires pour gaz du sang, S-Monovette® jusqu'à 105 x Ø 18 mm, transparent, longueur : 50 mm

Page 2

Dimensions

Largeur du produit	50 mm
Hauteur du produit	140 mm
Longueur du produit	50 mm
Longueur utile	118 mm

Matériau et coloris

Matériau du produit	Polyéthylène haute densité (HD-PE)
Couleur du produit	transparent
Couleur du bouchon	transparent

Pureté et certification

Catégorie de produit	Aucun dispositif médical DIV
Alloti	oui

Conditionnement

Minimum order qty.	1
Type d'emballage intérieur	carton
pièces / boîte	1
pièces / carton	66
pièces / pallet	2508
Profondeur du carton	568 mm
Largeur du carton	433 mm
Hauteur du carton	120 mm
Volume du carton	0.0295 cbm
Poids du produit	0.0446 kg
Poids du carton	4.59 kg
Code EAN de la boîte	4038917084918
Code EAN du carton d'emballage	4038917362382

Il s'agit de la spécification actuelle relative à ce produit. Sarstedt se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications partielles ou totales au contenu sans aucun préavis.

Date de publication:
2024-04-19

Le présent document a été élaboré par voie électronique et est valable sans signature.



SARSTEDT